

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six mars à neuf heures trente,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 7
Procurations 3
Votants 10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, SANCH Chantal,
Mrs, ESCANDE Renaud, RAGUES Christian, THION Jean-Claude, BALSAN
Laurent

Absents excusés : SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-
Marie, JOSSINET Gaëlle

Procurations : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud, SAUVAIRE Marc à
LEBEAU Irène, JOSSINET Gaëlle à THERIC Corinne

Vote :

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

RENOVATION DU GARAGE DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Mme le Maire expose :

Le garage situé dans la cour de l'école est fortement délabré. La commune en a besoin pour entreposer du matériel actuellement stocké à la maison forestière. Il conviendra de reprendre la maçonnerie, refaire la charpente et la couverture. Un devis a été demandé à l'entreprise DUVAL DES MAINS pour un montant de 7 516.25€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les travaux de rénovation du garage de la cour de l'école ainsi que le devis de l'entreprise DUVAL DES MAINS pour un montant 7 516.25€ TTC et charge Mme le maire de signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 mars 2022

Mme le Maire
Irène LEBEAU

